**Une image contenant oiseau, illustration

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.**

**DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES**

**COMMUNE DE BOURS**

**INSCRIPTION SCOLAIRE**

L’inscription à l’école maternelle et primaire de BOURS se fait en mairie ; nous vous remettrons un certificat d’inscription.

L’admission se fait ensuite à l’école auprès de la directrice Madame HERBERT.

Liste des pièces justificatives à fournir auprès de la directrice :

* Certificat d’inscription précité
* Certificat médical portant la mention « à jour de ses vaccinations »
* Copie du carnet de santé (pages vaccinations)
* Copie du livret de famille
* Pièces d’identité des 2 parents
* 1 justificatif de domicile
* S’il s’agit d’un changement d’école, certificat de radiation de l’école précédente

Les contacts utiles :

* + Mairie de BOURS :
  + Téléphone : 05 62 37 62 80
  + Mail : [mairie@mairie-bours65.fr](mailto:mairie@mairie-bours65.fr)

Ecole de BOURS :

* + Directrice : Madame Mélodie HERBERT
  + Téléphone : 06 62 36 38 54
  + Mail : [ce.0650225S@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0650225S@ac-toulouse.fr)

Nous vous remercions de votre confiance.

Le Maire

Julien NIGON

1 rue de la République 65460 BOURS – Tél. 05.62.37.62.80

mairie@mairie-bours65.fr